

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE
du
6 NOVEMBRE 2009

PRÉSENTS :

M. BAPT, directeur
M. ANCEAU, maire, MM. BORDAIS, ÉDOUARD, MARTIN DE MATOS, conseillers municipaux,
Mme PACORY, D.D.E.N.
Mmes CÉSARI, CHASLES, COUDRAY, DESTOUCHES, DUCHESNE, PELÉ, représentantes des parents d'élèves.
Mmes DUPIC, EL ABDELLAOUI, HERSARD, LELARGE, MM MAYON, PICARD enseignants.
Mmes FONTENAY, MARCHAND, A.T.S.E.M.

ABSENTS EXCUSÉS :

Mmes AUGÉUL, PLAGELLAT, M. ROSSIGNOL, représentants des parents d'élèves

I - LE CONSEIL D'ÉCOLE :

Élections :

Elles ont eu lieu le 16 Octobre.
228 inscrits.
62 votants.(27,19%)
166 abstentions.
1 bulletin nul

Composition du conseil d'école :

Lecture des textes officiels.

Compétences :

Lecture de la circulaire de l'Inspection Académique.

Modalités de délibération :

Une voix pour chacun des représentants et une voix prépondérante pour le directeur en cas d'égalité.
Modalités adoptées par le conseil d'école.

II - LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

Lecture du règlement intérieur par chaque personne.
Le règlement intérieur est approuvé après actualisation.

III - LES EFFECTIFS :

Classe de Mme DUPIC : 25 élèves (21 PS/4 TPS)
Classe de M. MAYON : 21 élèves (21MS)
Classe de Mme LELARGE : 21 élèves (21 GS)
Classe de Mme HERSARD : 26 élèves (17 CP/9 CE1)
Classe de M. BAPT : 26 élèves (15 CE1/11 CE2)
Classe de M. PICARD : 26 élèves (10 CE2/16 CM1)
Classe de Mme EL ABDELLAOUI et Mme ÉLUARD : 22 élèves (22CM2)
Total : 167 élèves. (32 élèves nouveaux)
116 familles (14 nouvelles familles)

IV – RÉUNIONS DE RENTRÉE :

Chaque enseignant a organisé une réunion de classe en septembre.

V – ÉVALUATIONS :

Comme les années précédentes, des évaluations ont été faites en GS et CP.

Les évaluations nationales de CM2 auront lieu en janvier.

Les évaluations nationales de CE1 auront lieu en mai.

VI – BUDGET VOTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL :

Mars 2009 :

Fournitures scolaires : 6 640€(40€ x 166)

Subvention B.C.D. : 200€

Reconduction des abonnements en cours

Contrat photocopieur

Fourniture de timbres.

Mobilier : 1 883,28€

Achat informatique :1 200€

Budget Noël : 1 240€

Investissements demandés pour le prochain budget :

Achat de chaises, tabourets et tables.

Achat d'un meuble de rangement pour la classe de PS.

Achat d'un kit de dalles pour sécuriser un futur jeu extérieur.

VII - ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS :

Mme Émonet, intervenante extérieure, assure l'enseignement de l'anglais pour les CE2 et les CM1 le mardi et le vendredi. Les cours de langue pour les CE2 ont lieu dans la salle de motricité.

Madame El Abdellaoui assure les cours d'anglais pour sa classe.

VIII – AIDE PERSONNALISÉE :

L'aide personnalisée est reconduite sur un rythme de 5 semaines par période tous les jours de 11H30 à 12H.

IX – SORTIES ET ACTIVITÉS DIVERSES :

Le mardi 6 octobre, les enfants des classes de CE2/CM1 et CM2 ont participé, à l'école, à l'animation sur le jardin, proposée par l'association « L'arbre voyageur ». Le financement de cette animation est pris en charge par Gâtine et Choisilles.

Les enfants de maternelle sont allés déjeuner au restaurant dans le cadre de la semaine du goût (du 12 au 16 octobre). Une sortie à la boulangerie a également été organisée pour les classes de MS et de GS. Les enseignants tiennent à souligner le bon accueil qu'ils ont reçu au restaurant et à la boulangerie.

Les classes de MS et GS ont passé la journée du mardi 20 octobre au château de Langeais où ils ont participé à différentes activités. Ce sera la motivation à des activités réalisées en classe tout au long de l'année.

Les élèves des classes élémentaires assisteront à des spectacles organisés par les JMF (jeunesses musicales de France) à partir de décembre 2009.

Pour la fête de Noël , le spectacle sera animé par « Xavier Stubbe » le vendredi 11 décembre dans la matinée. Le père Noël est attendu dans l'après-midi du vendredi 18 décembre ; il rendra visite à chaque classe dans l'école avant de rejoindre la salle des fêtes pour écouter les chants préparés avec l'intervenante de musique. Un goûter offert par la municipalité sera servi pour clôturer cette journée.

Les élèves de la classe de CE2/CM1 partiront en séjour à Lathus du 5 au 7 mai 2010. Différentes activités sont prévues: initiation au tir à l'arc, équitation, découverte du monde souterrain et visite d'une ferme pédagogique.

D'autres projets de sorties sont en cours d'élaboration. La fête de l'école, quant à elle, se déroulera le vendredi 25 juin à partir de 18heures.

X – PPMS (Plan de mise en sûreté face aux risques majeurs)

Le PPMS est un document propre à chaque établissement scolaire. Il s'agit de définir la meilleure réponse permettant de faire face à la gravité d'un accident majeur.

Le PPMS élaboré en 2006 a été actualisé comme chaque année scolaire.

Un exercice aura lieu au cours de l'année scolaire.

XI – AMÉNAGEMENT DE L'ÉCOLE :

Les enseignants remercient la municipalité pour les travaux réalisés pendant les grandes vacances (peinture des lignes de cour, pose des pavés autobloquants, pose des distributeurs à savon en maternelle et divers travaux d'entretien).

Les enseignants ont préparé un plan pour l'agrandissement de la partie de la pelouse réservée au football. Cet agrandissement intègre la création d'un jardin. Le plan est remis à monsieur le maire.

Plusieurs stores sont à réparer.(certains restent fermés et d'autres ne peuvent plus être bloqués en position fermée)

Les sèche-mains n'étant pas adaptés en maternelle, prévoir des distributeurs essuie-main papier.

Les distributeurs à savon sont trop hauts dans les sanitaires d'élémentaires pour les élèves de CP ; prévoir des distributeurs plus bas.

Revoir la fixation de la clôture côté pignon est.

XII – SANTÉ SCOLAIRE :

Les enfants nés en 2006 vont bénéficier de la visite de l'orthoptiste.

Comme les années précédentes, une visite médicale sera proposée aux enfants de moyenne section.

XIII - DIVERS

Les enseignants remercient l'A.P.E. pour leur don qui sera utilisé pour l'achat de petit matériel de motricité.

Les enseignants et la municipalité avaient déposé un dossier dans le cadre de l'opération « École Numérique Rurale » ; la candidature de l'école Yvan Pommaux a été retenue (80% de la dépense est prise en charge par l'état et 20% par la municipalité).

Allée le long de la salle de motricité : il serait judicieux de la continuer ; elle sécuriserait le passage des enfants qui viennent du parking et passent par le portail.

Pour l'an prochain, il faudra redéfinir ce qui doit être fait dans le cadre du grand ménage pendant les vacances.

Le Conseil d'École se réunira le vendredi 26 février et le vendredi 11 juin 2010.

Le compte-rendu du conseil d'école est en ligne sur le site.

<http://ec-saint-roch.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>

La secrétaire de séance,
J-P PICARD

Le président de séance,
G. BAPT